



EUROPEAN UNION

Conseil permanent de l'OSCE N° 1149 Vienne, 8 juin 2017

Déclaration des Etats membre de l'UE en réponse à la présentation par le Secrétaire général de l'OSCE sur les grandes lignes du programme 2018

Les Etats membres de l'Union européenne remercient le Secrétaire général et tous les gestionnaires de fonds pour leur contribution au projet de programme 2018.

Conformément au modèle désormais établi, les grandes lignes du programme de s'accompagnent du rapport de performance de la programmation budgétaire de l'année écoulée. La combinaison des réunions d'évaluation de la performance de l'année passée et de négociation des grandes lignes du programme de l'année à venir constitue la première étape de l'amélioration du cycle budgétaire.

Plus que jamais, la discussion relative à la performance passée est importante pour permettre aux Etats participants d'asseoir les orientations politiques qu'ils sont invités à formuler aux gestionnaires de fonds pour l'année prochaine sur le retour d'expérience du précédent cycle budgétaire. A cet égard, et comme l'an dernier, nous réitérons l'expression de notre souhait que la planification budgétaire à venir soit fondée sur l'évaluation des activités précédemment entreprises.

Nous saluons les initiatives précédentes que vous avez prises M.le Secrétaire général, afin de réformer le système d'évaluation de l'OSCE, mais ne pouvons qu'exprimer notre déception de voir que, malgré les appels constants de la part

des Etats membres de l'UE à accorder davantage d'attention à une gestion fondée sur l'évaluation des résultats, le rapport de performance de la programmation budgétaire de l'année écoulée ne présente encore que peu d'éléments relatifs à l'impact des actions conduites assis sur des indicateurs et des jalons. Afin de maximiser la valeur des futures grandes lignes de programme et des discussions qui doivent s'ensuivre, nous soulignons une fois encore la nécessité urgente de réaliser davantage de progrès sur l'évaluation à l'OSCE. A cet égard, nous nous félicitons que les indicateurs de performance clé pertinents seront partagés avec les Etats participants et souhaitons plus d'informations sur le moment et la forme de leur diffusion.

Nous attendons donc que les premiers pas accomplis l'an dernier afin de moderniser et d'améliorer le système de gestion de l'OSCE fondé sur les résultats débouchent sur une pratique plus systématique. En outre, nous reitérons notre appel à évoluer vers un processus budgétaire bisannuel ou pluriannuel.

Compte tenu de la centralité des questions transversales dans la négociation du budget nous soutenons l'accent continu sur ces questions dans l'ACMF et les groupes de travail pertinents. Nous espérons que ces discussions contribueront à dépenser des efforts d'efficacité, mais aussi pour aider à fournir des orientations aux gestionnaires de fonds sur l'évolution des coûts de personnel ainsi que sur le fonds du renforcement ou sur la question des impôts locaux. Compte tenu de l'importance des questions transversales pour les Etats participants, nous estimons qu'elles doivent être reflétées à chaque étape du cycle budgétaire. Nous réitérons l'importance d'intégrer le genre dans toutes les activités de l'OSCE, et la nécessité de cette priorité se reflète dans la structure et les ressources du Secrétariat.

Nous attendons que la question du remboursement sur le budget général des taxes perçues par certains Etats membres sur les revenus des personnels locaux des missions trouve une solution. La discussion et les consultations conduites depuis de longues années ont permis de dégager des pistes qui doivent sans

plus tarder faire l'objet de propositions concrètes et formelles de la part du Secrétariat. Nous y veillerons.

Nous examinerons la proposition de grandes lignes du programme en vue de fournir à l'Organisation les moyens de mettre en oeuvre l'ensemble de son mandat, en tenant également compte de la poursuite des défis auxquels fait face l'OSCE, notamment en raison de son engagement dans la crise en et autour de l'Ukraine, sur le Haut-Karabakh, dans les Balkans, dans le conflit transnistrien ainsi que sur les défis plus larges de la sécurité européenne.

Ce contexte, combiné au fait que les budgets nationaux de nombreux Etats participants sont sous pression et que des économies doivent être trouvées partout où cela est possible, ne fait que souligner la nécessaire rigueur exigée de toutes les organisations internationales, qui doit aussi guider l'OSCE. Ceci est d'autant plus pertinent que des ressources financières supplémentaires considérables, de l'ordre de 105 millions d'euros, ont dû être trouvées pour continuer de financer le budget croissant de la Mission Spéciale d'Observation en Ukraine, qui reste séparé et n'est donc pas pris en compte dans le calcul du budget de l'OSCE.

Nous souhaitons rappeler que le projet de programme est le début d'un dialogue entre les Etats participants et les gestionnaires de fonds. La négociation sur les chiffres se tiendra à l'automne.

Nous continuerons de soutenir le renforcement des ressources humaines et financières de l'OSCE dans la dimension humaine, compte tenu des menaces pesant sur les droits de l'Homme et les libertés fondamentales, ainsi que de la réduction de l'espace pour la société civile dans certaines parties de l'OSCE. Alors que nous cherchons collectivement à traiter ces défis, nous sommes tributaires de l'assistance offerte par institutions, que nous considérons être des atouts-clé de cette organisation. Ces dernières années, aucun moyen supplémentaire substantiel n'a été consenti aux institutions, et nous demeurons profondément préoccupés des conséquences d'un financement insuffisant.

Comme par le passé, nous veillerons à ce que la prise en compte des réalités régionales se reflète dans la mise à disposition des fonds appropriés vers les missions d'Europe orientale et du sud-est et d'Asie centrale, où nous soutenons la présence et les activités de l'OSCE pour faire face à d'importantes menaces de sécurité.

En fonction des résultats des efforts de médiation sur le conflit du Haut-Karabakh, nous restons prêts à considérer les propositions budgétaires éventuelles du Représentant personnel de la présidence en exercice correspondant au besoin de financement de nouvelles mesures de confiance qui seraient agréées par les parties. Nous soutenons une présence de l'OSCE sur l'ensemble du territoire de la République de Moldavie, incluant la région de Transnistrie. Nous demeurons également convaincus de la nécessité d'une présence de l'OSCE en Géorgie, incluant une capacité d'observation robuste, capable d'opérer sans encombre de part et d'autre des limites administratives.

Il demeure important d'évaluer la réponse de l'OSCE à la crise en et autour de l'Ukraine et d'en identifier les enseignements, à la fois en termes de poursuite de son engagement et de réponse effective à de futures crises possibles.

En parallèle, des solutions devraient être explorées pour l'optimisation du budget du Secrétariat. Toute proposition d'accroissement des ressources du Secrétariat devrait répondre à des besoins clairement identifiés. Nous soulignons aussi la nécessité de se concentrer sur les principales priorités du budget unifié, incluant la prévention des conflits et TNT. De même, l'appel du Secrétariat à renforcer les capacités de planification de l'organisation sera examiné à la lumière des progrès déjà accomplis à cet égard, notamment au CPC.

En conclusion, les Etats Membres de l'UE vous remercient, M. le Secrétaire Général pour votre présentation et souhaitent plein succès à nos collègues italiens, qui présideront l'ACMF durant le nouveau cycle budgétaire. Nous espérons que les Etats participants seront dans la capacité d'adopter le budget

unifié à temps afin de permettre à l'organisation de poursuivre son important travail sans obstacles dès le début de 2018.

L'Ancienne République yougoslave de Macédoine*, le Monténégro*, la Serbie* et l'Albanie*, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; ainsi que l'Ukraine, Andorre et Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

* L'Ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.